

YANNICK FERRET :

« ON VA ÊTRE PLUS SÉLECTIFS, C'EST UNE ÉVIDENCE »

Pour être complet, il fallait donner la parole à un formateur. C'est le cas de Yannick Ferret, directeur adjoint du Nice Lawn TC, mais aussi chargé de mettre en place les formations des futurs DE dans sa région. Il revient, pour nous, sur le système existant, les améliorations à lui apporter, ainsi que les sélections qui vont prendre en compte la réforme à 15/2.



UNE PROFESSION PEU SOLIDAIRE ?

Alors que la cohésion d'une profession peut lui permettre d'être un contre-pouvoir, les DE semblent isolés et aucun regroupement, ni association, voire syndicat ne peut se targuer de représenter le plus grand nombre, comme l'explique Slimane Taghzout, du TC Coulevie-Voiron, dans l'isère : « Je ne milite pas pour la création d'un syndicat, car le mot ne veut rien dire, mais je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus d'échanges entre nous. Cela existe au niveau local, mais ce n'est pas suffisant pour avoir un discours bien construit et suivre de près l'évolution de notre métier qui est en perpétuel mouvement. Ce serait certainement utile pour être force de proposition sans subir constamment les événements. » Un argument auquel répond assez facilement Yannick Ferret, directeur adjoint du Nice Lawn TC : « Ici, sur la Côte-d'Azur, il y a beaucoup de DE qui sont de vrais indépendants. Les fédérer, c'est du domaine de l'impossible. Le professeur de tennis est déjà très pris par ses missions dans son club et manque généralement de temps. Cela explique aussi notre faible propension à nous regrouper, par exemple autour d'une association nationale, même si l'idée est séduisante. »

L'argument choc de la réforme, c'est : plus de candidats, donc une sélection plus forte avant d'entrer en formation. Vous partagez cet avis ?

Bien évidemment et on l'a déjà observé lors de notre session de rentrée. Il y a plus de candidats et cela donne des responsabilités supplémentaires au jury qui prend ses décisions.

Est-ce que cela va vous obliger à changer vos critères ?

Les changer, non, ils restent toujours les mêmes et sont dictés par les règles de la Fédération. On peut, cependant, les adapter à sa région, son public. Chez nous, par exemple, je sais que l'épreuve de démonstration est importante.

C'est, justement, l'un des axes de réflexion des DE, qui estiment qu'à 15/2, on n'est pas toujours bien armé dans ce domaine...

C'est une idée reçue et j'ai beaucoup de contre-exemples à ce sujet.

Peut-être, mais on sent une réelle inquiétude...

Il y a une forme de crispation de la part des mes collègues, alors qu'il n'y a pas vraiment de quoi s'inquiéter. Le classement, c'est juste un prérequis, rien de plus. D'ailleurs, je sais qu'il y a déjà des centres de formation qui, par principe, vont rester sur la logique du classement minimum à 15. C'est leur choix, je n'ai pas à le critiquer, ils sont maîtres de leurs critères de sélection.

Ce ne sera pas le cas chez vous ?

Non, car on a participé en amont à cette réforme. On en a vite compris les objectifs. Néanmoins, la Côte d'Azur n'est pas vraiment l'une de ces zones blanches, où les enseignants manquent. C'est plutôt le contraire, puisqu'on est même dans la région qui compte le plus de DE en profession libérale. Ce n'est pas anecdotique.

Pouvez-vous nous en dire plus sur cette fameuse sélection, son contenu, sa durée ?

Lors de la session, il y a quatre épreuves. Celle de démonstration, sur une heure, où l'on demande au joueur de nous prouver qu'il possède une vraie qualité de balle, qu'il maîtrise l'ensemble des coups de tennis. Je me souviens d'un candidat qui nous avait répondu : « La volée ? Mais je m'en moque, je ne monte jamais au filet ! » Je vous laisse imaginer la suite. Il y a également un écrit, puis un entretien oral. Enfin, le candidat doit mettre en place une séance sur le court sur un thème choisi. C'est une façon de vérifier ses aptitudes en termes de pédagogie.

Et cela débouche sur une note ?

Non, c'est terminé tout ça (rires), on travaille plutôt sur des compétences. A la fin de la sélection, on peut établir un profil, avec ce qui nous semble acquis, ce qui va l'être... On a une vision d'ensemble. Dans la foulée, c'est à nous de prendre la décision.

Certains disent que cette réforme vise surtout à remplir les centres de formation ?

On peut toujours avancer ce type d'arguments. Moi, je constate juste que cela crée une nouvelle dynamique et favorise des nouveaux profils. Notre rôle, en tant que formateurs, n'en est que plus important, plus décisif.

Bernard Pestre a évoqué un métier qui change, avec un DE qui doit aussi être un animateur. Qu'en penses-tu ?

Il ne faut pas tout mélanger, mais c'est une réalité. Cependant, au lieu d'englober ce rôle dans le diplôme de DE, j'aurais vraiment préféré qu'on fasse comme dans d'autres disciplines et qu'on ait le courage de créer un Brevet Professionnel spécifique à cette fonction.

Pourquoi ?

Cela aurait permis de préserver l'image de l'enseignant de tennis, tout en créant encore des vocations. J'ai été le premier à faire des formations pour les AMT (Assistants Moniteurs de Tennis) dans ma région. Je sais qu'il y a des passionnés, des personnes qui vivent le tennis à fond. Pour autant, est-ce que la seule solution, pour ces gens-là, doit être de devenir DE ? Je ne pense pas.

Vous êtes inquiet pour la profession ?

Pas du tout, bien au contraire. Le marché du travail va faire sa sélection et un professeur qui a la vocation et l'envie sera toujours recherché.